

La motion de M. Foster fut rejetée par un vote de parti de 115 à 61. Les noms sont inscrits dans le Hansard 1906, page 2449.

Le 7 Mai M. Lennox, Conservateur M. P., pour South Simeoe, fit cette résolution.

“ Qu’il n’est pas nécessaire pour un membre quelconque du Gouvernement, pour un député ou chef de département de se présenter à la barre comme conseil ou avocat devant une cour présidée par un juge nommé par le Gouvernement du Canada pour des causes ou procédures, excepté lorsque les intérêts de la Couronne sont en jeu.” (Hansard, 1906 p. 2731).

Cette motion fut renvoyée par un amendement proposé par M. Fitzpatrick, alors Ministre de la Justice.

L’amendement fut adopté par un vote de parti de 99 à 54. Les noms sont inscrits dans le Hansard, 1906, page 2808.

---

Le 17 Mai, M. Blain, Conservateur M.P., pour Peel, propose cette résolution.

“ Cette Chambre condamne la dépense des fonds publics à des fins non autorisées non prévues par le Parlement et spécialement, que des sommes quelconque votées pour la construction des travaux publics doivent être dépensées à des fins non autorisés ou non prévues. (Hansard. 1906 p. 3428).

Cette motion fut rejetée par un vote de parti de 100 à 48. Les noms sont inscrits dans le Hansard, 1906 page 3500.

---

Le 18 Mai, M. R. L. Borden Chef de l’opposition, proposa un amendement à la résolution du Premier pour une enquête limitée dans l’affaire de “ l’Arctic.” Mr. Borden demanda que l’on nomme un comité de sept pour s’enquérir sur les abus et la mauvaise administration du département de la Marine. Le texte de sa résolution est imprimé ailleurs dans ce livre et on le trouvera à la page 3629 du Hansard, 1906.

L’amendement Borden fut rejeté par un vote de parti par 88 à 45. Les noms sont inscrits à la page 3669 du Hansard, 1906.

---

Le 30 Mai, M. R. L. Borden proposa une résolution par laquelle il demandait que l’on nomme un comité choisi pour s’enquérir dans l’administration des terres de la Couronne du Canada. On trouvera le texte de cette motion à la page 4187 du Hansard, 1906, et ailleurs dans ce livre.

La motion Borden fut rejetée le 5 Juin par un vote de parti par 99 à 59, deux Libéraux votèrent avec la minorité. Les noms sont inscrits dans le Hansard, 1906, page 4698.